

CPI : Jean-Pierre Bemba accusé d'avoir ordonné des viols massifs

@rib News, 13/01/2009 â€“ Source Reuters Des procureurs de la Cour pÃ©nale internationale (CPI) ont accusÃ© lundi l'ancien chef de guerre et ex-vice-prÃ©sident congolais Jean-Pierre Bemba d'avoir ordonnÃ© des viols en sÃ©rie en RÃ©publique centrafricaine pour terroriser des civils. Les audiences de La Haye visent Ã dÃ©terminer s'il existe des preuves suffisantes pour ouvrir un procÃ©s. Bemba, 46 ans, rejette les accusations portÃ©es Ã son encontre.

L'ancien chef rebelle, arrivÃ© en mai dernier en Belgique en vertu d'un mandat de la CPI, encourt cinq chefs d'inculpation pour crimes contre l'humanitÃ© et cinq autres pour crimes de guerre commis en Centrafrique en 2002 et 2003. Il est accusÃ© d'avoir menÃ©, Ã la tÃªte de rebelles de la RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo (RDC), une campagne d'exactions marquÃ©e par des tortures, des meurtres et des viols massifs dans la RÃ©publique centrafricaine voisine. Les accusations qui le visent portent sur la pÃ©riode 2002-2003, durant laquelle Ange-FÃ©lix PatassÃ©, alors prÃ©sident de la RÃ©publique centrafricaine, avait demandÃ© au Mouvement de libÃ©ration congolais (MLC) de Bemba d'Ã©craser des tentatives de coups d'Etat dans son pays. "Les hommes de Bemba allaient de maison en maison, se livrant au pillage et violant mÃ©res, Ã©pouses et filles", a dÃ©clarÃ© le procureur Petra Kneuer. D'aprÃ©s l'accusation, les combattants de Bemba avaient reÃ§u pour instructions de "traumatiser et terroriser" la population pour l'empÃªcher de soutenir la moindre rÃ©sistance au gouvernement de PatassÃ©. "A cette fin, il (Bemba) a choisi le viol comme mÃ©thode de base", a dit Petra Kneuer. Un reprÃ©sentant des victimes a racontÃ© par le menu comment un chef de district de Bangui, la capitale centrafricaine, avait Ã©tÃ© violÃ© pendant quatre heures devant sa femme et ses enfants avant que des soldats s'en prennent Ã ces derniers. Karim Asad Ahmad Khan, avocat de la dÃ©fense, a rejetÃ© les accusations portÃ©es contre Jean-Pierre Bemba en faisant valoir qu'il ne pouvait Ãªtre tenu responsable de crimes commis par ses soldats parce que ceux-ci Ã©taient placÃ©s sous "le commandement et le contrÃ´le" du gouvernement de PatassÃ©. "Les uniformes, la nourriture et l'argent, tout cela Ã©tait fourni aux soldats du MLC, non par les autoritÃ©s de la RDC, non par M. Bemba (...), mais par le chef d'Etat de la RÃ©publique centrafricaine", a dit Khan, ajoutant que l'accusation n'avait pas pu Ã©tablir d'intentions criminelles imputables Ã l'accusÃ©. AprÃ©s les quatre journÃ©es d'audiences prÃ©liminaires Ã un Ã©ventuel procÃ©s, l'Ã©quipe de trois juges aura soixante jours pour dÃ©cider de mettre sur pied un procÃ©s ou non. Bemba, qui a Ã©tÃ© vice-prÃ©sident de Joseph Kabila avant d'Ãªtre battu par ce dernier Ã la prÃ©sidentielle congolaise de 2006 en RDC, est placÃ© dans un centre de dÃ©tention proche de La Haye.